



□ ▣ ◉ ■ ▢ √ ◉ ☆ ☆ ∇ ∇ ◉ □

13 ET 14 MARS 2008



▢ ▣ ≡ √

□ ▣ ◉ ■ ▢ √ ◉ ☆ ☆ ∇ ∇ ◉ □ ▣ ▢ ≡ √ ✱ ∇ ◉ □ ▣ ▢

COLLOQUE DE LANCEMENT DE L'ANNÉE EUROPÉENNE DU

DIALOGUE 2008 EN FRANCE

□ ▣ ▢ ≡ √ ✱

INTERCULTUREL

□ ▣ ◉ ■ ▢ √ ◉ ☆ ☆ ∇ ∇ ◉ □ ▣ ▢ ≡ √ ✱ ∇ ◉ □ ▣

DIALOGUE INTERCULTUREL ET DIVERSITÉ CULTURELLE

◉ ☆ ☆ **UN DÉBAT RENOUVÉ** ◉ □ ▣

▢ √ ◉ ☆ ☆ ∇ ∇ ◉ □ ▣ ▢ ≡

▢ ▣ **À L'UNESCO** □ ▣



Une initiative de l'Union européenne





**Éditorial de Christine Albanel,
ministre de la Culture et
de la Communication**

**Avant-propos de Koïchiro Matsuura,
directeur général de l'UNESCO**

**Introduction au colloque par
Jacques Toubon, président du conseil
d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de
l'immigration et Jean-François Roverato, président
du conseil d'administration**

**Programme du colloque de lancement
de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel 2008
« Dialogue Interculturel et diversité culturelle, un débat
renouvelé »**

Présentation des intervenants et des projets par table ronde

Annexes

> Editorial

Chacun perçoit combien, la question du dialogue interculturel est devenue un enjeu essentiel, tant au niveau international qu'europpéen ou local. Il l'est en particulier, à l'heure de la mondialisation, du brassage des populations, de la rencontre des cultures, et de la circulation « en temps réel » des biens culturels.

L'initiative de l'Union européenne de proclamer 2008, Année Européenne du Dialogue Interculturel, était donc particulièrement bienvenue.

En même temps, la notion de dialogue interculturel reste imprécise dans ses contours, diverse dans les réalités qu'elle recouvre, et complexe dans l'appréhension de sa mise en oeuvre concrète sur le terrain.

Aussi, l'ampleur des questions soulevées justifie que les acteurs qui se mobilisent pour cette année, viennent des milieux les plus divers et les plus larges possibles : acteurs et opérateurs du monde culturel et artistique, chercheurs et universitaires, acteurs du sport et de l'éducation, représentants des collectivités territoriales et du monde associatif.

Je me réjouis que pour la France, le ministère de la Culture et de la Communication ait été désigné pour coordonner les initiatives nationales, en lien étroit avec la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

Cette année comportera trois dimensions :

- une dimension interne qui aborde les relations entre les diversités culturelles constitutives de la population vivant dans notre pays et leur promotion. Elle insiste sur les valeurs communes qui nous unissent. C'est de l'objectif citoyen du « vivre ensemble », de cohésion sociale et de diversité culturelle dont il sera question tout au long de cette année 2008 ;
- la deuxième dimension concerne les relations entre les cultures des différents pays de l'Union européenne, et l'encouragement de leur dialogue. La question du développement du plurilinguisme en Europe est, à cet égard, essentielle ;
- la troisième dimension, à laquelle notre pays accorde une grande importance dans la perspective de la présidence française de l'Union européenne, concerne le volet culturel, essentiel, des relations entre l'Union européenne et les pays tiers, et en particulier les pays du pourtour méditerranéen.

Durant ces deux journées, il s'agira de faire un état des lieux de la notion de dialogue interculturel avec une mise en perspective historique de cette notion en France et en Europe.

Les résultats des travaux de ce colloque sont d'autant plus attendus, qu'ils devront apporter des éléments de réponse à des questions aussi complexes que la notion même de dialogue interculturel, et la diversité des réalités qu'il recouvre dans les pays de l'Union européenne, ou encore comment construire le dialogue interculturel entre l'Europe et les pays tiers, et comment, dans sa dimension culturelle, l'Europe peut être fidèle à sa devise d'unité dans la diversité ?

Je me réjouis que ce soit à l'UNESCO, que puisse se tenir cet événement qui marque l'entrée de la France dans cette Année Européenne du Dialogue Interculturel. L'UNESCO a, par sa vocation même, été historiquement pionnière en matière de dialogue interculturel.

L'adoption en 2005, de la convention internationale sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, entrée en vigueur en 2007, a puissamment renforcé l'UNESCO dans le rôle pilote qu'elle doit jouer dans la préservation et la rencontre des cultures. L'adoption d'orientations et de mesures concrètes, destinées à favoriser le dialogue interculturel, est, à n'en pas douter, un volet essentiel de la mise en oeuvre de la convention sur la diversité culturelle, pour laquelle vous connaissez le rôle que la France a joué, et qu'elle entend continuer à jouer dans les années à venir.

Ce colloque est organisé par la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, dont la mission, de mise en valeur de la diversité des apports de l'immigration, constitutifs de notre identité commune, est totalement et indissolublement liée à la promotion du dialogue interculturel. Aussi, je veux remercier vivement Jacques Toubon, député européen et président du conseil d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, pour ce programme, et l'organisation de ces rencontres.

Je souhaite que vos travaux puissent permettre à notre pays d'apporter une contribution utile au nécessaire développement du dialogue interculturel en Europe, marquant ainsi sa fidélité renouvelée à son histoire, et à sa tradition de tolérance, d'accueil des cultures étrangères, et d'universalité.

Christine Albanel

ministre de la Culture et de la Communication

> Avant-propos

Depuis sa création, l'UNESCO travaille inlassablement à « élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes » à travers le respect de la riche diversité des cultures et la promotion de la compréhension mutuelle.

Aussi l'UNESCO est-elle heureuse d'accueillir le colloque sur le thème « diversité culturelle et dialogue interculturel : un débat renouvelé », destiné à lancer l'Année Européenne du Dialogue Interculturel en France.

Je suis heureux de voir que la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, qui est déjà membre fondateur du réseau international des musées des migrations lancé par l'UNESCO et l'Organisation Internationale pour les Migrations, ait été associée comme partenaire privilégié à la célébration de cette année et ait pu réunir de grands intellectuels, artistes et professionnels de la culture, afin d'aborder les enjeux de l'interculturalité, à partir du cas de la France.

J'espère que cette rencontre permettra de renouveler le débat autour du dialogue, corollaire de la diversité culturelle et ferment de la cohésion sociale.

Je souhaite plein succès à cette initiative

Koïchiro Matsuura
directeur général de l'UNESCO

> Introduction au colloque

L'histoire de l'immigration en France, l'histoire d'un voyage, d'un peuplement, d'une intégration progressive autour de valeurs citoyennes, constitue aussi une histoire longue et sinueuse du dialogue interculturel.

Les familles et les personnes qui ont émigré en France au XIX^{ème} et au XX^{ème} siècle se sont installées, portant en elles leur nationalité – ou leur absence de nationalité -, leur culture, leur langue, leur religion. Elles incarnaient la diversité des hommes et des femmes d'Europe d'abord, du monde plus récemment.

Sur le sol de notre pays, dans le cadre des lois républicaines, s'est instauré naturellement au long des siècles un échange intense entre les différences et les affinités. Les conflits n'ont pas manqué, les rejets et les exclusions non plus. Mais le regard exact que permet l'histoire nous montre que le temps et l'intelligence des hommes ont globalement accompli l'œuvre de rencontre, de mixité, d'alliage par laquelle la nation française contemporaine a été construite.

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration, établissement public culturel, éducatif, scientifique et citoyen de l'Etat, a pour mission de faire connaître et reconnaître cette histoire, histoire d'échange et de partage.

Elle a donc bien évidemment accepté avec gratitude d'être choisie par le ministère de la Culture et de la Communication comme l'un des opérateurs de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel en France.

Le colloque auquel vous participez a pour ambition de lancer le programme de cette année. Toute l'équipe de la Cité espère qu'il éclairera ses enjeux principaux pour la société française et les autres sociétés des Etats membres de l'Union européenne.

Jacques Toubon

*président du conseil d'orientation de la
Cité nationale de l'histoire de l'immigration*

Jean-François Roverato

*président du conseil d'administration de la
Cité nationale de l'histoire de l'immigration*



**> Programme du Colloque de lancement
de l'Année Européenne du Dialogue
Interculturel 2008**

« Dialogue interculturel et diversité culturelle :
Un débat renouvelé »

Réunis à l'UNESCO, lieu symbolique s'il en est, plus de trente chercheurs et personnalités du monde culturel se retrouvent pour proposer un débat renouvelé sur les thèmes du dialogue interculturel et de la diversité culturelle. Ce colloque couvre des sujets qui apparaissent aujourd'hui comme des enjeux déterminants dans le débat français et européen sur l'évolution des sociétés modernes au regard des migrations, de la diversité culturelle et de la mondialisation. Après un nécessaire éclairage sémantique sur les termes qui relèvent du champ interculturel, chaque séance tentera de fournir une analyse critique des travaux scientifiques et des expériences significatives afin de tracer des perspectives d'avenir. Une large place sera également réservée à la société civile, chaque table ronde donnera lieu à un débat avec les participants qui seront invités à réagir.

Les sociétés européennes ont mis longtemps à se reconnaître comme des sociétés plurielles. Depuis quelques décennies, elles prennent conscience que cette diversité culturelle interroge les systèmes de valeurs, les représentations sociales et culturelles et de ce fait les modes de relations ou le fonctionnement démocratique.

Rarement évoquée dans l'espace public français, la thématique de l'interculturel soulève des questionnements complexes et nombreux. Récemment les débats ont porté en France sur la relation entre la diversité culturelle, la cohésion sociale, les valeurs communes et le modèle républicain, entre l'histoire coloniale, l'histoire de l'immigration et les situations de discrimination qui persistent en direction de certaines populations. On pourrait sans doute ajouter dans ce questionnement certains volets de l'actualité – comme ce qui touche aux banlieues, aux transformations sociales, culturelles et aux crispations identitaires – pour mieux souligner la part déterminante de ces questions dans le débat public français.

La réflexion engagée dans le cadre de cette rencontre doit offrir des clés de compréhension aux professionnels qui vont intervenir tout au long de l'année 2008 pour mettre en œuvre des projets interculturels dans les domaines de l'action sociale, culturelle et éducative notamment. Ce colloque souhaite établir un dialogue structuré entre la production scientifique et la réflexion sur des pratiques effectives, professionnelles ou amateurs, qui mettent en mouvement ces concepts.

[Jeudi 13 mars 2008]

9h00 Café

10h00 **Accueil par Françoise Rivière**, sous-directrice générale pour la culture de l'UNESCO, représentant le directeur général de l'UNESCO, **Koïchiro Matsuura**

Lancement de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel en France par Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication

10h30 **Concepts, approches théoriques et pratiques de l'interculturel quel décalage entre le penser, le dire et le faire ?**

L'interculturalité n'est ni une théorie, ni une démarche, ni un concept ayant reçu une définition consensuelle, mais une problématique qui donne lieu à un débat intellectuel permanent. La production scientifique et les représentations sociales sur l'interculturalité adoptent ainsi des démarches différentes en fonction de la pluralité des enjeux propres à chaque pays. Cette séance aborde de manière critique les approches les plus récentes de l'interculturalité telles qu'elles se structurent dans le champ scientifique et dans l'espace public. En croisant différentes disciplines (anthropologie, histoire, psychologie...), on mesurera ainsi la distance qui existe entre les conceptions scientifiques, les discours et les actions qui mettent en pratique l'interculturel sur le terrain.

Table ronde présidée par Tzvetan Todorov, historien et essayiste, directeur de recherches honoraire au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Avec

Edgar Morin, sociologue et anthropologue, directeur de recherches émérite au CNRS (sous réserve)

Michel Rautenberg, anthropologue, professeur à l'université de Saint Etienne

Vijé Franchi, psychologue, maître de conférences à l'université de Paris V

Driss El Yazami, délégué général de Génériques

12h30 Déjeuner

14h00 **Diversités culturelles et politiques territoriales quelle articulation entre la reconnaissance des différences et l'émergence d'une culture commune ?**

Les langues, les pratiques culturelles, les religions, participent à la diversification des sociétés européennes. Pourtant, les cultures vivantes et les héritages culturels sont diversement reconnus sur les territoires. Les passerelles entre cultures, identités et territoires peuvent-elles nous aider à redonner du sens au rapport aux autres ? Cette séance analyse également comment les lieux culturels ouvrent leurs portes aux artistes, ces « passeurs de cultures », et à certaines formes culturelles, ou artistiques longtemps marginalisées dans le patrimoine commun. Quelle est la place des formes culturelles qualifiées de métissées ou d'émergentes, dans l'offre culturelle publique ? Quel rôle jouent les politiques culturelles et éducatives des collectivités territoriales et des services de l'Etat pour soutenir la création artistique, aider à la reconnaissance et à la valorisation de ces dynamiques culturelles ?

Table ronde présidée par Françoise Vergès, directrice du programme scientifique et culturel de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise, professeur au Goldsmiths College (université de Londres)

Avec

Jean-Pierre Saez, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles, Grenoble

Eduard Miralles Ventimilla, conseiller pour les relations culturelles internationales, agglomération de Barcelone

Xavier Phélut, coordinateur du Défilé de la Biennale de la danse de Lyon

Udo Gösswald, directeur du musée de Neukölln (Berlin, Allemagne) et président de l'ICOM (International Council of Museums) Europe

16h – 16h15 Pause

16h15 – 17h30 Les revues au regard de l'autre ou l'interculturel à l'œuvre

"Parce qu'entre création et réflexion, elle conjugue les voix, les approches, les genres, la revue est le lieu même de l'Autre. Polyphonique par définition, elle forme aussi un espace critique, dénuant les préjugés et les stéréotypes qui enferment les figures multiples et complexes de l'altérité. Enfin, la revue, se jouant des frontières et dédaignant les passeports, organise, à sa manière discrète, la contrebande précieuse des langues, des littératures et des pensées." André Chabin

Table ronde organisée et présidée par André Chabin, directeur de l'association Ent'revues et coordinateur de l'Association des Revues Plurielles (ARP)

Avec

Marie Virolle, chercheur, responsable de la revue Algérie Littérature / Action, membre de l'ARP

Pedro Vianna, rédacteur en chef de Migrations Société, membre de l'ARP

Olivier Barlet, président d'Africultures, membre de l'ARP

Gérard Wormser, directeur de Sens Public, membre d'Eurozine

Anne-Marie Autissier, rédactrice en chef de Culture Europe International

17h30 – 18h La fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures

Présentée par Lucio Guerrato, directeur exécutif de la fondation Anna Lindh

La fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures est la première institution créée et financée par les Etats membres du partenariat euro-méditerranéen, instauré lors de la conférence de Barcelone de novembre 1995. Vingt ans après la signature des accords d'Helsinki, elle avait pour objectif de rapprocher l'Europe et ses partenaires méditerranéens dans les domaines de la politique et de la sécurité, de l'économie et de la culture. L'objectif principal de la fondation Anna Lindh consiste à rapprocher les personnes et les organisations des deux rives de la Méditerranée, la jeunesse étant considérée comme le groupe prioritaire. Les échanges et la coopération sont encouragés, dans un esprit de tolérance, de compréhension et de solidarité. La fondation se présente comme un réseau unissant, à partir d'Alexandrie, les réseaux nationaux établis dans tous les Etats membres du partenariat euro-méditerranéen.

www.euromedalex.org

Le réseau français de la Fondation Anna Lindh

Présenté par Giovanna Tanzarella, déléguée générale de la fondation René Seydoux

Depuis juin 2006, la fondation René Seydoux est le coordinateur du réseau français de la fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures.

Créée en 1978, la fondation René Seydoux a pour objet de développer les solidarités entre les rives de la Méditerranée. Reconnue d'utilité publique en 1980, elle œuvre comme catalyseur d'idées et de volontés autour d'actions concrètes dont elle se fait elle-même le promoteur. Elle intervient aussi comme élément de soutien de projets et d'initiatives dont l'objectif est de promouvoir l'échange, l'amitié et la coopération en Méditerranée, dans les domaines sociaux, culturels et scientifiques.

www.fondation-seydoux.org

[Vendredi 14 mars 2008]

9h00 Café

9h30 Ouverture par Patricia Sitruk, directrice générale de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

10h00 Intervention de Katérina Stenou, directrice de la division des politiques culturelles et du dialogue interculturel, secteur de la culture, UNESCO

Intervention de Blandine Kriegel, présidente du Haut conseil à l'intégration

Intervention de Christophe Bay, directeur de la direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté, ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement

**10h30 Diversité culturelle et cohésion sociale
quel avenir pour les modèles universaliste et multiculturaliste ?**

Dans les sociétés européennes, différents systèmes d'interprétation de la diversité culturelle se juxtaposent. De nos jours, tous ces modèles de société, à commencer par le modèle français, sont en questionnement. Pour certaines sociétés, l'interculturel est défini en termes de multiculturalité entendue comme la coexistence des différentes cultures. D'autres parlent de métissage ou d'interculturalité pour souligner des processus d'interpénétration culturelle. Ces conceptions sont rarement débattues avec la distance nécessaire tant elles interfèrent avec des enjeux sensibles. Cette séance examine comment la diversité culturelle interroge les modes de représentations et les valeurs qu'une société se forge à travers son histoire pour garantir la cohésion sociale, tout en respectant les filiations et les transmissions culturelles. Par exemple, la pédagogie interculturelle, au sens d'apprentissage et d'appropriation des cultures des « autres », comporte-t-elle des avancées et des limites dans sa capacité à forger un sens commun entre diverses populations ou générations ?

Table ronde présidée par François Héran, directeur de l'Institut national des études démographiques
Avec

*Jacques Donzelot, maître de conférences en science politique à l'université de Paris X Nanterre
Marco Martiniello, directeur de recherches du Fonds national de la recherche scientifique, directeur du Centre d'études de l'ethnicité et des migrations, professeur à l'université de Liège
Jean-Louis Baglan, inspecteur d'académie de la Haute-Garonne et Kag Sanoussi, directeur régional de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, Midi-Pyrénées
Frédérique Chabaud, directrice de la Fondation internationale Yehudi Menuhin, Bruxelles*

12h30 Déjeuner

**14h Diversités culturelles et construction européenne
une réponse à la mondialisation ?**

Chaque pays de l'Union européenne, au-delà de sa propre diversité, développe avec ses voisins des échanges culturels nombreux. Des réseaux de villes ou d'acteurs se créent avec l'appui de programmes communautaires pour faciliter la construction européenne dans le domaine culturel. Les diversités régionales, les identités nationales sont-elles des facteurs de richesse et de convergence ou bien de cloisonnement et de repli en Europe ? Cette séance aborde également l'attitude de l'Europe face à la mondialisation de l'industrie des produits culturels : l'Union européenne cherche-t-elle uniquement à conserver ses particularités et son patrimoine culturel ou peut-elle profiter de l'ouverture internationale pour redéfinir sa position culturelle dans le monde ?

Table ronde présidée par Daniel Maximin, écrivain, chargé de mission à l'inspection générale au ministère de la Culture et de la Communication

Avec

*Jacques Demorgon, philosophe et sociologue
Krzysztof Pomian, directeur de recherche émérite au CNRS, directeur scientifique du Musée de l'Europe, Bruxelles
Jean Hurstel, président du réseau Banlieues d'Europe
Thierry Ragu, président de Jeunes Décideurs Europe Young Leaders
Jordi Savall, musicien, ambassadeur de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel*

16h Conclusion par Jacques Toubon, député européen, président du conseil d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

> Autour du colloque

Avec l'EPRA

L'EPRA – échanges et productions radiophoniques - est un Groupement d'intérêt public, présidé par Richard Senghor, qui a pour objet la mise en œuvre d'une banque de programmes radiophoniques favorisant l'intégration en France des populations issues de l'immigration et la lutte contre les discriminations.

Dans ce cadre, l'EPRA contribue à la lutte contre le racisme et les exclusions et au développement de la communication de proximité ainsi qu'au dialogue interculturel, grâce à la mutualisation et la redistribution, par le biais du satellite et sur CD MP3, de programmes radiophoniques fournis par les radios associatives adhérentes et Radio France Internationale, et destinés à la diffusion par son réseau de 130 radios membres.

Véritable relais du travail de proximité des acteurs de terrain et de la parole citoyenne, lieu de rencontre et de dialogue entre les cultures, l'EPRA contribue également à la sensibilisation, à la promotion de la diversité culturelle et à l'expression plurielle.

L'EPRA s'associe à cet évènement en mobilisant plusieurs de ses radios adhérentes afin de couvrir le colloque.



> Alternantes FM
www.alternantesfm.net



> Radio Enghien
<http://idfm98.fr>



> Radio Pays
www.radiopays.org



> Radio Campus Paris
www.radiocampusparis.org



> EPRA
47, rue de La Chapelle
75018 Paris
Tel : 01 49 29 52 62
Fax : 01 48 07 04 12
www.epra.fr
www.epra.net
(archives sonores)



> **Présentation des intervenants et des projets par table ronde**

Concepts, approches théoriques et pratiques de l'interculturel quel décalage entre le penser, le dire et le faire ?

> **Tzvetan Todorov** est né en 1939 à Sofia, en Bulgarie, où il a suivi des études de lettres modernes. En 1963, il s'est installé à Paris, où il a soutenu un doctorat de troisième cycle en 1966 et un doctorat d'Etat en 1970 (sous la direction de Roland Barthes). Il est devenu chercheur au CNRS en 1968 et il y est resté jusqu'à son départ à la retraite en 2005. Entre temps, il a également enseigné, comme Visiting Professor, aux universités américaines de Yale, de Californie-Berkeley, de New York, Columbia et Harvard. Ses premières recherches ont porté sur la théorie littéraire (*Introduction à la littérature fantastique, Poétique de la prose, Théories du symbole*). Il s'est orienté ensuite vers l'étude des relations interculturelles (*La Conquête de l'Amérique, Nous et les autres, Le nouveau désordre mondial*) et des questions de philosophie morale et politique (*Face à l'extrême, Le jardin imparfait, Mémoire du mal Tentation du bien*). Il est également l'auteur d'une autobiographie intellectuelle, intitulée *Devoirs et délices, une vie de passeur*. Il a reçu plusieurs prix internationaux : prix J.-J. Rousseau de la ville de Genève, prix Européen de l'essai (Lausanne), prix Spinoza (Amsterdam), prix Grinzane Cavour (Turin).

Quelques publications :

La Conquête de l'Amérique, Seuil, 1982. Nous et les autres, Seuil, 1989. Les morales de l'histoire, Grasset, 1991. Devoirs et délices, Seuil, 2002. Le nouveau désordre mondial, Laffont, 2003.

> **Edgar Morin** est directeur de recherches émérite au CNRS. Il a été codirecteur du Centre d'études transdisciplinaires (sociologie, anthropologie, politique) de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (1973-1989). Il est président de l'association pour la pensée complexe. Il est docteur honoris causa dans de nombreuses universités en Europe et dans le monde. Il est commandeur de la légion d'honneur et commandeur de l'ordre des arts et des lettres. Il a reçu de nombreux prix dont le Prix Media (culture) de l'association des journalistes européens en 1992 et la médaille d'or ("Aristote d'or") de l'UNESCO en 2001.

L'unité de la recherche d'Edgar Morin est dans le souci d'une connaissance ni mutilée ni cloisonnée, qui puisse respecter l'individuel et le singulier tout en l'insérant dans son contexte et son ensemble. Dans ce sens, il a effectué des recherches en sociologie contemporaine (*L'Esprit du Temps, La Métamorphose de Plozevet, La Rumeur d'Orléans*). Il s'est efforcé de concevoir la complexité anthropo-sociale en y incluant la dimension biologique et la dimension imaginaire (*L'Homme et la mort, Le Cinéma ou l'homme imaginaire*). Il énonce un diagnostic et une éthique pour les problèmes fondamentaux de notre temps (*Pour sortir du XX^{ème} siècle, Penser l'Europe*). Enfin, il se consacre depuis trente ans à la recherche d'une méthode apte à relever le défi de la complexité ce qui s'impose désormais, non seulement à la connaissance scientifique, mais aussi à nos problèmes humains, sociaux, politiques (*La Nature de la nature, La Vie de la vie, La Connaissance de la connaissance...*). Cette recherche débouche sur la proposition d'une réforme de pensée.

Quelques publications :

La Méthode : La Nature de la nature (t.1), Seuil, 1977 (nouvelle édition, coll. Points, 1981). La Vie de la vie (t.2), Seuil, 1980 (nouvelle édition, coll. Points, 1985). La Connaissance de la connaissance (t. 3), Seuil, 1986 (nouvelle édition, coll. Points 1991). Les idées (t.4), Seuil, 1991. L'identité humaine (t.5), Seuil, 2001. Éthique (t.6), Seuil, 2004.

L'Esprit du temps (en collaboration avec Irène Nahoum), (t.1), 1962 chez Grasset, (t.2), 1975 chez Nécrose (Nouvelle édition, coll. Biblio Essais, 1983). La Rumeur d'Orléans, Seuil, 1969 (nouvelle édition, coll. Points, 1982). Pour sortir du XX^{ème} siècle, Nathan, 1981 (nouvelle édition, Seuil, coll. Points, 1984). Penser l'Europe, Gallimard, 1987 (nouvelle édition complétée Folio, 1990). Introduction à la pensée complexe, ESF, 1990. Terre-Patrie, (avec la collaboration d'A.-B. Kern), Le Seuil, 1993. Politique de civilisation, Arléa, 1997. Culture et Barbarie européennes, Bayard, 2005.

- > **Michel Rautenberg** est anthropologue, professeur depuis 2006 à l'université Jean Monnet de Saint Etienne dont il est vice-président délégué à la recherche. Entre 1989 et 1999, il a été conseiller sectoriel à l'ethnologie à la direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes, puis professeur d'ethnologie à l'université de Lille 1. Ses travaux de recherche portent sur l'habitat, la ville et la construction des identités collectives à partir du patrimoine social et de la mémoire collective. Depuis quelques années, il se consacre plus particulièrement à la problématique des imaginaires urbains. Il est également impliqué dans des démarches de recherche-action avec des organismes publics ou associatifs dans le domaine du développement culturel.

Quelques publications :

La rupture patrimoniale, Grenoble, Editions A la Croisée, 2003. « La valorisation culturelle des mémoires de l'immigration : l'exemple de la région Rhône-Alpes », Hommes et migrations, 2006. « Les « communautés » imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale », Cahiers du FRAMESPA, 2006, <http://w3.univ-tlse2.fr/framespa/revue/articles>. « La Bulgarie et l'Europe. Incertitudes et espoirs », Cahiers lillois d'économie et de sociologie, n'hors-série, 2007, « Patrimoine bâti et mémoire des communautés à Plovdiv, Bulgarie », colloque international Mémoire et histoire en Europe centrale et orientale, Zagreb, 2008.

- > **Vijé Franchi** est psychologue clinicienne et maître de conférences, habilitée à diriger les thèses, et membre du laboratoire de psychologie clinique et de psychopathologie, université de Paris V. Elle est aussi membre associé de l'Unité de recherche migration société (URMIS), université Paris VII. Depuis 1997, elle est particulièrement impliquée dans la formation à la pratique et à la recherche en interculturel de psychologues en Afrique du Sud, où elle a occupé un poste de maître de conférences à l'université du Witwatersrand (1997-2000). Depuis 2000, elle développe et dirige des programmes de recherches interdisciplinaires et de formation initiale, et travaille sur les problématiques de la dynamique identitaire aux prises avec les enjeux sociohistoriques et politiques de l'interculturel et du racisme dans des perspectives épistémologiques, théoriques, méthodologiques et cliniques. Elle co-dirige depuis 2003 un programme de recherche bilatéral franco-sud-africain intitulé « Dialogue et rapports interculturels : le rôle de l'école dans la construction d'un modèle démocratique participatif et pluriculturel en Afrique du Sud », et depuis 2005, un programme international de coopération scientifique intitulé, « Transformation, (dé)ségrégation, et (dé)racialisation des rapports sociaux : le rôle de l'école dans la construction de modèles démocratiques participatifs et pluralistes en Afrique du Sud et en France ». Depuis quelques années, elle s'intéresse plus particulièrement à la dimension inconsciente de la relation d'apprentissage et d'accompagnement éducatif dans la lutte contre les discriminations.

Quelques publications

« Intercultural relations across the racialised divide : Current perspectives on race, racism and intercultural relations in post-apartheid South Africa » (ed.), International Journal of Intercultural Relations, 27(2), 2003. « Ethnicisation des rapports entre élèves. Une approche identitaire », VEI Enjeux, 25-40, 2003. « Les enjeux d'une formation à la pratique en interculturel : Le cas des étudiants en psychologie en Afrique du Sud post-apartheid », Carrefours de l'Education, 77-94, 2003. Prévenir la Violence à l'école : le programme Parlons Tabou (avec G. Colin), Collection : Repères pour Agir, Amiens, CRDP, 2005. A 'Race' against time : Psychology and challenges to deracialisation in South Africa, Unisa Press (En cours de publication).

- > **Driss El Yazami** est, à la fin des années 1980, commissaire général de l'exposition « France des étrangers, France des libertés » (Marseille, Arche de la Défense, Orléans, Strasbourg / 1989-1992) et de l'exposition : « Au Miroir de l'Autre, Immigration en France et en Allemagne » (Francfort, mai 1993). Il coordonne entre 1999 et 2005 le guide « Les étrangers en France, guide des sources d'archives publiques et privées (XIX-XXèmes siècles) », édité par Génériques et la direction des Archives de France. En 2003, il est co-auteur du *Paris-Arabe, Deux siècles de présence des Orientaux et des Maghrébins*, avec Pascal Blanchard, Eric Deroo, Pierre Fournié et Gilles Manceron. Auteur avec Rémy Schwartz du rapport pour la création d'un Centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration, remis au premier ministre, Lionel Jospin le 21 novembre 2001. Il est actuellement membre du conseil d'administration et du conseil d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Secrétaire général de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (www.fidh.org) et membre du

Comité central de la Ligue des droits de l'homme, il préside aussi la fondation euro-méditerranéenne pour les défenseurs des droits de l'Homme (www.emhrf.org). Il est également rédacteur en chef de la revue *Migrance* et délégué général de l'association Génériques. Génériques est un organisme de recherche et de création culturelle, spécialisé dans l'histoire et la préservation des archives de l'immigration en France et en Europe (www.generiques.org).

Diversités culturelles et politiques territoriales quelle articulation entre la reconnaissance des différences et l'émergence d'une culture commune ?

- > **Françoise Vergès** est depuis 2000 « Reader » au Center for Cultural Studies, Goldsmiths College, Londres, et depuis 2003, chargée de mission à la direction scientifique et culturelle de la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise (MCUR), un musée et centre culturel qui va s'ouvrir à l'île de La Réunion en 2010. Elle est vice-présidente du comité pour la mémoire de l'esclavage, installé par le gouvernement à la suite de la Loi du 21 mai 2001. Après avoir été journaliste et éditrice au mouvement des femmes en France, Françoise Vergès reprend des études aux Etats-Unis et reçoit son doctorat en science politique à l'université de Berkeley (1995). Ses champs d'étude : théorie post-coloniale ; muséographie dans une société post-coloniale ; océan Indien (histoire et diasporas) ; esclavage et Interculturel dans l'océan indien ; discours, représentations et idéologies de la race ; humanitaire et Droits de l'Homme ; idéaux, discours et origines philosophiques des théories de l'émancipation coloniale ; discours et politique des mouvements anti-colonialistes ; Frantz Fanon et la psychiatrie post-coloniale. Dans le cadre de ses travaux, elle a collaboré avec des artistes comme Isaac Julien et Yinka Shonibare. Elle est consultante pour des fondations de recherche. Elle a reçu le prix Françoise Seligmann contre le racisme en 2006.

Quelques publications :

Amarres, créolisations India-Océanes, avec Carpanin Marimoutou, L'Harmattan, 2003. Nègre je suis, Nègre je resterai. Entretiens avec Aimé Césaire, Albin Michel, 2005. La Mémoire enchaînée. Questions sur l'esclavage, Albin Michel, 2006. La colonisation française, avec Nicolas Bancel et Pascal Blanchard, Les Essentiels Milan, 2007. « Nègre », « Nègrier », « Traite des nègres », trois articles du Grand Dictionnaire universel de Pierre Larousse, Bleu autour, 2007.

Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise. Dans ce futur musée du temps présent, qui s'ouvrira en 2010, seront restituées l'histoire et la culture d'une société sans passé précolonial, construite par 200 000 esclaves, issus en majorité de Madagascar et d'Afrique orientale, des dizaines de milliers d'engagés venus surtout du sud de l'Inde mais aussi des Comores, de Madagascar, du Mozambique, des milliers de chinois, de musulmans du gujarât, de paysans, des colons de France et d'Europe, de pirates, de marins. Dès le départ, île de l'hétérogène, pluriculturelle, pluri-religieuse et plurilingue, La Réunion incarne une singularité qui la situe aujourd'hui au cœur des enjeux contemporains : faire de la diversité la condition de son unité (www.regionreunion.com, page MCUR).

- > **Jean-Pierre Saez** est directeur de l'Observatoire des politiques culturelles depuis 2002, il est également rédacteur en chef de *L'observatoire*, revue semestrielle sur la culture et les politiques culturelles depuis sa création en 1990. Chargé de cours à l'Institut d'études politiques de Grenoble, expert auprès de nombreux organismes français et européens, il participe depuis de longues années à l'animation de divers réseaux culturels européens. Il conduit également de multiples concertations territoriales sur les politiques culturelles. Ses travaux portent notamment sur la culture et le lien social, la diversité culturelle, la gouvernance des politiques culturelles. Jean-Pierre Saez a signé cinq articles dans le *Dictionnaire des politiques culturelles en France* Larousse-CNRS (dir. E. de Waresquiel), 2002. Il est par ailleurs co-auteur de deux films documentaires : *L'esprit d'insoumission. Les amis de la rue St-Benoît* et *Autour de Robert Antelme. L'espèce humaine* (avec Jean Mascolo et Jean-Marc Turine), 1992. Il est également président du Festival 38^e Rugissants (musiques nouvelles / musiques du monde).

Quelques publications :

Le réseau européen des centres de formation d'administrateurs culturels en Europe, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1990. Identités, cultures et territoires (dir.), Paris, Desclée de Brouwer, 1995. L'art contemporain, champs artistiques, critères, réception (dir.), Paris,

L'Harmattan, 2000. Développement urbain et culture (dir.), Observatoire des politiques culturelles, DIV, ministère de la Culture et de la Communication, 2002. De l'observation à l'évaluation dans les politiques culturelles (dir), Grenoble, OPC, 2004. Culture et territoires, actes du colloque de Midi-Pyrénées, 2007. Culture et société, Un lien à recomposer, Paris, Editions de l'Attribut, 2008.

> **Eduard Miralles Ventimilla** a participé à la mise en place de la politique de décentralisation de la ville de Barcelone, de 1985 à 1988. De 1989 à 1993, il a travaillé au Centre d'études et de ressources culturelles (CERC) de l'agglomération de Barcelone. Puis de 1993 à 1995, il a été directeur des programmes culturels de l'université polytechnique de Catalogne. Dans la période 1995-1996, il a travaillé à la création de l'observatoire Interarts. Entre 1996 et 2004, il a été directeur du CERC. Il est actuellement conseiller pour les relations culturelles internationales à l'agglomération de Barcelone, avec des responsabilités spécifiques dans plusieurs réseaux culturels internationaux. Il a été membre du comité pédagogique du master de management culturel de l'université de Barcelone. Entre 1992 et 1994, il fut le vice-président du réseau européen des centres de formation d'administrateurs culturels. Il a été un des rédacteurs des volets culturels des plans stratégiques de la ville de Barcelone et d'Andalousie. Depuis 2005, il coordonne le groupe technique sur les systèmes d'information du comité culturel de la fédération espagnole des communes et des provinces. En 2007, il a été membre d'un groupe international d'experts de l'UNESCO sur la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

> **Xavier Phélut** est diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble et titulaire d'un DESS de médiation culturelle de l'université Toulouse Le Mirail. Il travaille depuis plus de dix ans pour les Biennales de Lyon, au sein desquelles il s'occupe de deux manifestations spécifiques : Le Défilé (pour la Biennale de la danse, années paires) et L'Art sur la Place (1997-2005) puis Veduta (depuis 2007) pour la Biennale d'art contemporain (années impaires), projets inspirés et inscrits dans la politique de la ville, alliant exigence artistique et intégration sociale, démocratisation et démocratie culturelles.

Le Défilé de la Biennale de la danse de Lyon est une parade chorégraphique, née lors de l'édition 1996 consacrée au Brésil. Une vingtaine de groupes issus de toute la région Rhône-Alpes, rassemblant plus de 4 500 participants amateurs de 10 à 80 ans encadrés par 250 artistes professionnels sous la direction artistique de chorégraphes, offrent à 300 000 spectateurs une interprétation contemporaine de la thématique de la Biennale. Le Défilé permet d'organiser, pendant un an, des ateliers de pratiques artistiques favorisant la rencontre entre amateurs et professionnels, dans les domaines de la danse, de la musique, des costumes, des décors, etc. La richesse de ces rencontres vient de la diversité des partenariats locaux, garants de la mixité des publics mobilisés. Autour des porteurs de projet, sont mobilisés des centaines d'associations et des milliers d'individus, acteurs d'une dynamique dépassant largement aujourd'hui les organisateurs comme les politiques, et qui a fait naître chez les chercheurs l'expression « rituel d'agglomération ». Le Défilé est aussi un projet humain et solidaire. Inscrit dans le cadre de la politique de la ville, dispositif de lutte contre toutes les formes d'exclusion, le Défilé s'est rapidement révélé comme un formidable terrain d'expérimentations permettant au plus grand nombre, et notamment à des publics en difficulté, de prendre une part active et visible à un événement d'une grande exigence artistique

Quelques publications en lien avec le défilé :

Lionel Arnaud et Gilles Pinson, « Villes européennes et citoyenneté de projet : vers de nouvelles formes d'implication locale pour les minorités ethniques ? Comparaison de trois projets urbains », in Lionel Arnaud (dir.), Les minorités ethniques et l'Union européenne, politiques, mobilisations, identités, La Découverte, 2004, p. 209-228. Lionel Arnaud, « Le "carnaval" comme événement politique ? Les expressions culturelles minoritaires à l'épreuve de la politisation dans le carnaval de Notting Hill et le Défilé de la Biennale de la danse de Lyon », in Lionel Arnaud et Christine Guionnet (dir.), Les frontières du politique. Enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 177-208.

> **Udo Gösswald** est né en 1955 à Cologne (Allemagne). Il est directeur du musée de Neukölln à Berlin depuis 1985. Il a fait des études de science politique, d'ethnologie européenne, et d'histoire moderne à Marburg et à Berlin. Il vient de terminer son doctorat sur "le

patrimoine des choses”. De 2004 à 2007, il a été vice-président de l’ICOM Allemagne. En 2005, il a été élu président de l’ICOM Europe. Dans le cadre de cette activité, il se concentre sur différents aspects de la diversité culturelle dans les musées européens, et particulièrement sur la mise en valeur et le transfert de compétences avec des musées en Europe du sud-est et dans l’aire méditerranéenne. Lors de la conférence “Le meilleur du patrimoine” à Dubrovnik en 2007, il a organisé une table ronde sur “les réclamations liées à la propriété culturelle” (voir www.icom-europe.org).

Le musée de Neukölln a développé un profil de musée régional moderne sur la base d’un concept scientifique et d’une planification stratégique importante. En 1987, le musée a reçu le prix du Conseil de l’Europe pour avoir associé les habitants du quartier dans la recherche et les activités du musée. Inciter les gens à participer aux expositions en y incluant leurs histoires et en exposant leurs objets personnels est devenu l’activité principale du musée. En lien avec des recherches détaillées sur les phénomènes micro-historiques, le musée a développé ses connaissances et sa collection sur le quartier de Neukölln, dont la population est très hétérogène et comprend un pourcentage important de migrants. Dans les projets de recherche du musée, Udo Gösswald a dirigé son attention vers divers champs de l’histoire locale qui n’avaient pas encore été pris en compte, comme l’histoire de la population juive, la résistance au régime Nazi, la question des pédagogies nouvelles et l’architecture moderne de Neukölln. Par ailleurs, l’attention s’est portée sur l’impact des migrations dans le quartier. Ces migrations comprennent notamment les Bohémiens au XVIII^{ème} siècle, les travailleurs agricoles de Silésie et de Poméranie au début du XX^{ème} siècle, l’immigration de Turquie, d’Italie et de Grèce dans les années 60 et 70 ainsi que les réfugiés et les demandeurs d’asile dans les années 80 et 90. De nombreux projets ont également été conduits pour mettre en lumière certains aspects de la vie quotidienne comme la naissance, la vie de famille et les histoires d’amour (www.museum-neukoelln.de). « **Né en Europe** » est un projet de coopération de l’Union européenne en partenariat avec des musées de Lisbonne, Gothenburg, Vienne, Arhus, Copenhague et Berlin, qui aborde divers aspects de la migration et de l’identité culturelle en Europe (www.born-in-europe.de).

Les revues au regard de l’autre ou l’interculturel à l’œuvre

- > **André Chabin**, après avoir enseigné le français puis co-géré une librairie parisienne, rejoint l’association Ent’revues en 1989 et en devient administrateur quelques années plus tard. Créée en 1986 l’association Ent’revues est un espace d’information, de rencontre, de réflexion, et de promotion des revues culturelles. À ce titre, il a mis en œuvre de nombreuses actions (Salon de la revue, colloques, journées d’étude, site Internet...). Parallèlement à un rôle d’expertise sur le phénomène revue, il est rédacteur en chef de *La Revue des revues*, publication universitaire sur l’histoire et l’actualité des revues. Il a également édité de nombreux ouvrages depuis *Revue en Méditerranée* en 1993 jusqu’à *Poésies des deux mondes : un dialogue franco-américain à travers les revues* en 2005.

L’association des Revues Plurielles (l’ARP) regroupe une quinzaine d’éditeurs de revues sensibles aux questions des migrations, d’intégration et de diversité culturelle. Elle a pour objectif de favoriser les réflexions et les expressions relatives au pluralisme culturel et aux mobilités migratoires dans le monde d’aujourd’hui, de favoriser la lutte contre les préjugés racistes et xénophobes et toutes les formes de discriminations liées à l’origine, la race ou la religion. Plus généralement elle met en avant toutes les activités tendant à promouvoir la diversité des cultures, sous toutes ses formes ou concourant à cet objet.

Le portail des revues de l’interculturalité propose une information complète et actualisée des revues, avec l’intégralité de leurs sommaires, la présentation du dernier numéro et une recherche par mot-clé.

www.revues-plurielles.org

- > **Marie Virolle** est née en 1949. Chevalier de l’Ordre des arts et des lettres et docteur en anthropologie culturelle, elle est également chercheur au CNRS. Elle est cofondatrice en 1996 et responsable de la rédaction de la revue *Algérie Littérature / Action* (116 numéros à ce jour) et cofondatrice et responsable littéraire des éditions Marsa (fondées en 1996 et spécialisées dans la littérature algérienne contemporaine). Elle est l’auteur de nombreux articles sur les littératures orales et écrites de l’Algérie et sur les rituels au Maghreb.

Quelques publications :

La chanson rai, de l'Algérie profonde à la scène internationale, Karthala, 1996. *Rituels algériens*, Karthala, 2001. *Gestes d'Algérie*, Karthala, 2007.

- > **Piedro Vianna** est économiste de formation. Il est rédacteur en chef de *Migrations Société*, une revue bimestrielle éditée par le CIEMI (Centre d'information et d'études sur les migrations internationales) depuis 1989.

Revue de nature académique, *Migrations Société* cherche également à faire le lien entre recherche, milieu associatif et médias, ce qui explique l'originalité de son conseil scientifique, où siègent des chercheurs, des responsables associatifs, des journalistes. S'appuyant sur le réseau international du CIEMI, la revue propose une approche internationale des questions liées aux migrations. Outre un éditorial portant sur l'actualité, chaque numéro de *Migrations Société* comporte un dossier thématique ainsi que des articles consacrés à des aspects présents ou historiques des migrations et des rubriques bibliographiques. Une telle structure permet non seulement de faire le point sur les mouvements d'opinion et les analyses politiques dans les différents pays, notamment européens, mais aussi de prévoir les grands enjeux migratoires de l'avenir (www.ciemi.org).

- > **Olivier Barlet** est né à Paris en 1952. Il a publié de nombreuses traductions de livres portant sur l'Afrique ou d'auteurs africains, et écrit divers ouvrages. Il est critique de cinéma et président de l'association Africultures qui gère la revue *Africultures*, le magazine gratuit *Afriscopes* et une constellation de sites Internet, notamment le site de la diversité culturelle sudplanete.net ou celui de l'agence Afriphoto. Il dirige aux éditions L'Harmattan, la collection Images plurielles où il a publié *Les Cinémas d'Afrique noire : le regard en question*. Il est également au bureau de l'association des Revues plurielles qui regroupe les revues de l'interculturalité.

Africultures, revue critique créée en 1997, explore de façon trimestrielle les différentes disciplines artistiques pour présenter un dossier sur une thématique traversant des questions d'actualité. En analysant les productions artistiques et en donnant la parole aux créateurs, elle cherche à valoriser l'apport des cultures africaines et à dégager les interférences et synergies qu'elles permettent. Elle se concentre également sur la déconstruction des représentations imaginaires issues de la colonisation et qui fondent les discriminations. Les sites Internet, qui accueillent plus d'un million de visiteurs par mois, offrent de multiples articles, un agenda détaillé de tous les événements culturels, de nombreux services et des bases de données de référence mondiale. La lettre d'information est reçue chaque semaine par près de 100 000 destinataires (www.africultures.com).

- > **Anne-Marie Autissier** est agrégée de lettres modernes, elle est maîtresse de conférences à l'Institut d'études européennes de l'université de Paris VIII, en sociologie de la culture. Elle enseigne également les politiques culturelles en Europe. Elle préside l'association Culture Europe, éditrice de la revue *Culture Europe International*. Dans ce cadre, elle agit comme traductrice de différentes langues européennes et comme rédactrice en chef. Elle travaille également comme consultante pour divers organismes français et européens (Fondation européenne de la culture, Commission européenne, réseaux artistiques européens, ministère français de la Culture, CulturesFrance et Relais Culture Europe). Anne-Marie Autissier est membre du comité de pilotage de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel et *Culture Europe International* éditera début novembre 2008, un ouvrage comparatif européen en français et anglais, consacré aux différentes stratégies publiques et privées, locales et communautaires développées autour du thème du dialogue interculturel (www.culture-europe-international.org).

Quelques publications :

« *Cultural networks in Europe* », in *ECA Report*, Copenhague, 2003. *L'Europe de la culture, histoire(s) et enjeux*, Maison des Cultures du Monde/Actes Sud, 2005. « *Les chantiers de la diversité culturelle* », in *Culture Europe International* n°44, 2005. « *Pour une francophonie « polyglotte » ?* », in *Culture Europe International* n°47, 2006. « *Equity concrete issues in the European Union : the role of cultural and artistic associations* », in *Calcutta Research Group's publication, The Second Critical Studies Conference on 'Spheres of Justice' (20-22 September 2007)*, à paraître en 2008. « *L'Union européenne et la culture* », Notice 17, in *L'Union européenne*, Jacques Ziller (coord.), La Documentation française, à paraître en 2008.

- > **Gérard Wormser** a été formé en philosophie (Ecole normale supérieure, agrégation, doctorat) dont une année au Mexique. Il mène de front des activités universitaires et éditoriales. Maître de conférences à l'IEP de Paris, il contribue à créer l'Ecole normale supérieure (Lyon), où il anime les séminaires « Individu et dynamiques collectives » et « Economie politique de l'édition numérique ». D'abord éditeur à l'*Encyclopaedia Universalis* et au *CNDP*, il rejoint les *Temps Modernes*, puis crée en 2003 la revue électronique *Sens public*, où il développe sa dimension internationale. animateur du séminaire doctoral «L'Europe des intellectuels » (IEP de Paris) et du Café Sens public à Lyon, il prépare le Congrès des éditeurs européens de revues (« Multilinguisme et travail en réseau » Paris, sept. 2008) avec Eurozine (Vienne) dans le cadre de l'AEDI. Il est l'auteur de deux ouvrages sur Sartre – *Du Mythe à l'histoire* et *Violence et éthique*, et deux ouvrages collectifs : *L'expérience de la Durée*, et *Europe, le miroir brisé* (tous chez Parangon/sens public en 2006) et publie le colloque *Tolérance et Différence* (2007).

Eurozine est un organisme indépendant qui fédère plusieurs dizaines de revues européennes. Eurozine favorise l'échange des idées entre acteurs européens de la culture. Il diffuse dans les principales langues européennes des textes initialement édités dans des revues « papier » paraissant dans de multiples langues. Il permet ainsi leur libre accès tant pour la consultation que pour la traduction vers une autre revue du réseau (www.eurozine.com).

Sens public est une revue électronique associative fondée en 2003 pour favoriser les publications de jeunes chercheurs et auteurs en les destinant à un public élargi, dans un cadre éditorial exigeant. Outre le choix de la disponibilité libre de droits sur une base électronique, celui de l'internationalisation et de la publication multilingue ont été rapidement faits par la rédaction. Elle a créé une collection de livres coédités par Parangon (diff. SODIS/Gallimard), anime des séminaires et organise des colloques, forme des doctorants aux pratiques éditoriales et d'écriture, principalement dans le domaine des essais et de la littérature, et développe des projets liés aux arts visuels (cinéma, peinture...). *Sens public* développe un réseau international de contributeurs et de correspondants pour sa rédaction, nouant des partenariats avec l'IEP de Paris et plusieurs universités, et participant à diverses initiatives en Europe. Le projet d'un centre de recherche sur la diversité culturelle et linguistique pourrait voir le jour avec l'université de Cergy (www.sens-public.org).

Diversité culturelle et cohésion sociale quel avenir pour les modèles universaliste et multiculturaliste ?

- > **François Héran**, né en 1953, a étudié à Strasbourg, puis à l'École normale supérieure de Paris. Il est agrégé de philosophie, docteur de 3ème cycle en anthropologie et docteur d'État. Après quatre années d'enquêtes ethnologiques et sociologiques dans le sud de l'Espagne et les Andes boliviennes, il entre en 1980 à l'INED (Institut national d'études démographiques) et à l'INSEE (Institut national de la statistique). Il réalise des enquêtes sur la sociabilité des Français (1982), la formation des couples (1984), les efforts éducatifs des familles (1992). De 1993 à 1997, il dirige la division des enquêtes et études démographiques de l'INSEE, où il relance les études longitudinales sur l'inscription et la participation électorales. Il prépare l'enquête Famille associée au recensement de 1999 en y introduisant des questions sur les origines nationales et la transmission des langues. Depuis mars 1999, il est directeur de l'INED.

Quelques publications :

« *Les immigrés et leurs descendants dans le système statistique français : quelques réflexions sur les pratiques et les principes* », *Immigration, marché du travail, intégration, La Documentation française*, 2002, pp. 121-133. « *Les langues et la statistique publique : des comptages du Second Empire au volet linguistique de l'enquête Famille* », *Ville-École-Intégration Enjeux*, n° 130, septembre 2002. « *Une approche quantitative de l'intégration linguistique en France* », *Hommes et migrations*, 1252, nov.-déc. 2004, pp. 10-24. « *Cinq idées reçues sur l'immigration* », *Population & sociétés*, n° 397, janvier 2004. « *France - États-Unis : deux visions de la statistique des origines et des minorités ethniques* », *Santé, société et solidarité*, janv. 2005, pp. 167-189. *Le Temps des immigrés, Essai sur le destin de la population française, La République des idées / Seuil* 2007.

- > **Jacques Donzelot** est maître de conférences en science politique, UFR de sciences juridiques administratives et politiques à l'université de Paris X Nanterre. Il est directeur du CEPS (Centre d'études des politiques sociales) depuis 1984 et du CEDOV (Centre d'études, d'observation et de documentation sur les Villes) depuis 1991. De 1990 à 1993, il a été évaluateur de

la politique de la ville. Il est aujourd'hui conseiller scientifique au PUCA (Plan urbanisme construction et architecture). Membre du comité de rédaction de la revue *Esprit* depuis 1984, il dirige aux PUF, depuis janvier 2008, une collection intitulée "La ville en débat".

Quelques publications :

La police des familles, Minuit, 1977, 2005. *L'invention du social, essai sur le déclin des passions politiques*, Fayard, 1984, Seuil, "Points Essais", 1994. *Face à l'exclusion, le modèle français*, *Esprit*, 1991 (dir.). *La Nouvelle question urbaine*, avec Marie-Christine Jaillet, PUCA, 1999. *Mixité sociale et développement communautaire*, avec Catherine Mevel, MELT, 2002. *Faire société, la politique de la ville aux États-Unis et en France*, avec Catherine Mevel et Anne Wyvekens, Seuil, "La couleur des idées", 2003. *L'État animateur, essai sur la politique de la ville*, *Esprit*, 1994 (avec Philippe Estèbe). *Quand la ville se défait, quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Seuil, 2006, Seuil "Points Essais", 2008.

- > **Marco Martiniello** est né en 1960. Il est licencié en sociologie, docteur en sciences politique et sociales (Institut universitaire européen, Florence), agrégé de l'enseignement supérieur et directeur de recherches du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS). Il dirige le Centre d'études de l'ethnicité et des migrations (CEDEM) à l'université de Liège et enseigne à l'Institut des sciences humaines et sociales de la même université. Il a été professeur ou chercheur invité dans plusieurs universités : Centre for Research in Ethnic Relations, the University of Warwick ; Centre d'études et de recherches internationales, Paris; Maison des sciences de l'homme, Paris ; European University Institute, Florence ; Institute for European Studies, Cornell University (Ithaca, New York) ; University of Bradford ; The Remarque Institute ; New York University ; Columbia University, Malmö University (Suède). Il est membre du bureau exécutif du réseau d'excellence européen IMISCOE (International Migration and Social Cohesion in Europe). Il est enfin membre du comité éditorial de *Ethnic and Racial Studies*, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, président du Research Committee n°31 Sociology of Migration (International Sociological Association).

Quelques publications :

Sortir des ghettos culturels, Presses de Sc Po, La Bibliothèque du Citoyen, 1997. "How to Combine Citizenship and Diversities: The Challenge of a EU Multicultural citizenship?", dans *Multiculturalism Observed, Exploring Identity*, Lewis R.(Ed.), VUBPress, Brussels University Press, 2006, pp. 31-48.

- > **Frédérique Chabaud** a suivi une formation d'historienne du Moyen Age à l'Université de Hambourg en Allemagne. Elle a rejoint ARTE à ses débuts à Strasbourg, puis est venue en 1999 à Bruxelles pour le Forum européen des arts et du patrimoine (European Forum for Arts and Heritage), dont elle a été la secrétaire générale. Elle rejoint fin 2002 l'International Yehudi Menuhin Foundation. Elle est également intervenante dans différentes universités en France sur le sujet de la culture et des institutions européennes.

Le projet **iyowe SHARE THE WORLD** fait partie de la dizaine de projets phares co-financés par la Commission européenne pour l'Année Européenne du Dialogue Interculturel. Ce projet vise à promouvoir et encourager le dialogue interculturel à travers un travail interactif entre conteurs, visualistes, musiciens et élèves d'écoles primaires afin de partager un monde imaginaire commun (www.menuhin-foundation.com).

Diversités culturelles et construction européenne une réponse à la mondialisation ?

- > **Daniel Maximin**, né à la Guadeloupe, est poète, romancier et essayiste. Il a d'abord été professeur de lettres, puis chargé du séminaire d'anthropologie générale à l'Institut d'études sociales, et directeur de l'université d'été à Montpellier. Il a été directeur littéraire aux éditions Présence Africaine, et producteur du programme culturel francophone à France-Culture, émission *Antipodes*. Détaché en 1989 au ministère de la Culture et de la Communication, il a été directeur des affaires culturelles de la Guadeloupe de 1989 à 1997, puis chargé de la mission interministérielle pour la célébration nationale du cent cinquantième de l'abolition de l'esclavage de 1848. Il est responsable « Littérature et Éducation » du festival francophone en France, *Francoffonies* en 2006. Il a été nommé en 2007 chargé de mission à l'inspection générale du ministère de la Culture et de la Communication. Il est auteur de nombreux romans, recueil de poésies.

Quelques publications :

L'Isle Soleil (roman) Seuil, 1981 et Points-Seuil 1988. Soufrières (roman), Seuil, 1987 et Points-Seuil, 1996. Enfances d'ailleurs, Belfond, 1993. Aimé Césaire, la Poésie (co-éd), Seuil 1993. L'île et une nuit (roman), Seuil, 1996 et Points-Seuil, 2003. Tropiques Métis, Mémoires et cultures de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, (co-éd), Musée national des arts et traditions populaires, Réunion des Musées Nationaux, 1998. L'Invention des désirades (poésie), Présence Africaine, 2000. Paradis brisé. nouvelles des Caraïbes (collectif) Ed. Hoëbeke, 2004. Tu, c'est l'enfance (récit) Gallimard, 2004 (Grand Prix Maurice Genevoix de l'Académie Française, Grand Prix Tropiques 2004). Les fruits du cyclone, une géopoétique des Caraïbes (essai), Seuil, 2006. Paris Portraits, une voix sous berges (collectif), Folio-inédit, Gallimard, 2007.

- > **Jacques Demorgon** a un double cursus de philosophie et de sociologie à La Sorbonne. Il a été professeur de sociologie à Bordeaux, Reims, Paris, formateur dans les grandes écoles dont l'Ecole nationale d'administration et intervenant dans les multinationales : BASF, Crédit Agricole, Schneider, etc. Sur le terrain éducatif international (Euro-Institut, Office franco-allemand pour la Jeunesse), il a conduit des recherches expérimentales interdisciplinaires de longue durée avec des groupes trinationalaux. Ses analyses des cultures allemande, britannique, française, américaine et japonaise figurent dans ses ouvrages constamment réactualisés, réédités et traduits. Il montre comment l'adaptation systémique construit l'expérience et les langues-cultures au cours de l'histoire intersociétale.

Quelques publications :

L'interculturalisation du monde, Economica, 2001. L'histoire interculturelle des sociétés, pour une information monde, 2^e éd., Economica, 2002. Dynamiques interculturelles pour l'Europe, Economica, 2003. Complexité des cultures et de l'interculturel, contre les pensées uniques, 3^e éd., Economica, 2004. Critique de l'interculturel, l'horizon de la sociologie, Economica, 2005. Identité européenne, citoyennetés nationales, Berlin-Paris, 2006. Guide interculturel pour l'animation de réunions transfrontalières, (avec Evelyne Will-Müller et Marie-Nelly Carpentier), Editions Saint-Paul, 2007.

- > **Krzysztof Pomian** est né à Varsovie en 1934. Il a étudié de 1952 à 1957, enseigné et soutenu ses thèses de doctorat (1965) et d'habilitation (1968) à la faculté de philosophie de l'université de Varsovie. Exclu en 1966 du parti ouvrier unifié polonais et privé en 1968 de son poste d'enseignant à cause de ses prises de position hostiles à la politique du régime, il émigre en France en 1973. Il a fait toute sa carrière en France au CNRS, tout en enseignant à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, à l'Ecole du Louvre, à l'université de Genève et dans d'autres universités étrangères. Il est à présent directeur de recherches honoraire au CNRS et professeur à l'université Nicolas Copernic à Torun (Pologne). Depuis janvier 2001, il est aussi directeur scientifique du musée de l'Europe à Bruxelles. En tant que philosophe, il s'intéresse principalement aux problèmes de la connaissance. En tant qu'historien, il travaille sur l'histoire de la culture européenne, en particulier sur l'histoire de l'histoire ainsi que sur l'histoire des collections et des musées. Écrits en polonais et, depuis 1973, principalement en français, ses livres et articles ont été traduits notamment en allemand, anglais, espagnol, italien, japonais, néerlandais, portugais et tchèque.

Quelques publications :

L'Europe et ses nations, Gallimard, 1990. Drogi kultury europejskiej [Les voies de la culture européenne], IFiS PAN, Varsovie 1996. Histoire artistique de l'Europe, XVIII^e siècle (en collaboration avec Th. W. Gaehtgens), Seuil, 1998. Sur l'histoire, Gallimard, Folio Histoire, 1999. Oblicza dwudziestego wieku [Visages du Vingtième siècle], UMCS, Lublin, 2002. De l'Europe-monde à l'Europe dans le monde (en collaboration avec H. Dupuis (dir.)), De Boeck, 2004. Ibn Khaldûn au prisme de l'Occident, Gallimard, 2006. La Révolution européenne, 1945 – 2007 (en collaboration avec E. Barnavi), Perrin, 2008.

> **Jean Hurstel**, formé à l'École nationale supérieure d'art dramatique de Strasbourg, a fondé le théâtre universitaire en parallèle d'études de philosophie. Passionné par la question de la relation au public et de l'insertion du théâtre dans la cité, il poursuit plusieurs expérimentations à l'usine Alstom de Belfort et dans les quartiers ouvriers de Montbéliard et dans le Bassin Houiller Lorrain. De 1992 à 2003, il dirige la Laiterie – Centre européen de la jeune création à Strasbourg ; depuis 2003, il est expert dans le programme Urbact de la Commission européenne et depuis 2006 préside les Halles de Schaerbeek à Bruxelles. Il préside le réseau Banlieues d'Europe qu'il a fondé en 1992. Il a publié l'ouvrage *Réenchâter la ville* à L'Harmattan en 2006.

Banlieues d'Europe, un réseau né en 1990 en Lorraine sous l'impulsion de Jean Hurstel, s'est constitué autour d'acteurs culturels, d'artistes, de chercheurs, d'élus, conscients de la nécessité de croiser leurs pratiques, d'échanger leurs informations, de sortir de l'isolement pour évaluer et promouvoir les projets d'action culturelle naissant dans les quartiers en difficulté en Europe. Le réseau compte à son actif l'organisation de nombreuses rencontres thématiques internationales, la participation à un nombre important de séminaires et de formations, la publication d'actes et d'ouvrages de référence sur les questions de démocratie culturelle en Europe. Ils publient également les actes de leurs rencontres, comme *Nouvelles mouvances européennes, populations nomades, cultures en mouvement* en 2004, *La diversité culturelle en Action, cultures et re-créations* en 2005 (www.banlieues-europe.com).

> **Thierry Ragu** est né à Paris en 1964. Il œuvre dans le domaine associatif depuis plus de vingt ans. Il a fondé le Centre culturel Louis Delamare en 1989 dans la banlieue de Beyrouth. Il a contribué en 2002 à la création d'une école à Kracheh, au Cambodge et, plus récemment, créé en 2004 l'association Jeunes Décideurs Europe Young Leaders afin de créer des liens entre les jeunes d'Europe centrale et orientale et ceux d'Europe occidentale.

Jeunes Décideurs Europe Young Leaders est une association de droit français à direction collégiale européenne qui s'est fixée pour objectifs de sensibiliser les jeunes au développement d'une Europe démocratique forte et unie et de favoriser l'émergence d'une identité européenne commune fondée sur des valeurs partagées. Jeunes Décideurs organise chaque année une université d'été francophone (Brasov, Roumanie en 2006, Paris en 2007 et Marseille en juillet 2008 sur le thème « La Méditerranée, espace de dialogue interculturel ») qui réunit plus de 300 jeunes issus des milieux universitaires, économiques, culturels, associatifs, provenant d'une cinquantaine de pays. A cette grande rencontre s'ajoutent différents projets visant à faciliter la rencontre, l'échange et la compréhension mutuelle entre des jeunes de talent ayant vocation à devenir un jour leaders dans leur domaine.

> **Jordi Savall** a commencé sa formation à six ans au sein d'un chœur d'enfants à Igualada, Barcelone, sa ville natale, la complétant par des études de violoncelle, terminées au conservatoire de Barcelone en 1964. En 1965, il commence en autodidacte l'étude de la viole de gambe et de la musique ancienne (*Ars Musicae*), et se perfectionnera à partir de 1968 à la Schola Cantorum Basiliensis en Suisse. En 1973, il succède à son maître August Wenzinger à Bâle, y donne des cours et des master-classes. Avec trois ensembles musicaux fondés avec Montserrat Figueras : Hespèrion, La Capella Reial de Catalunya et le Concert des Nations, il crée un univers rempli d'émotions et de beauté, offert à tous les passionnés de musique. Sa participation au film d'Alain Corneau « *Tous les Matins du Monde* » (César de la meilleure bande-son), son intense activité de concerts, et sa discographie avec la création d'Alia Vox son propre label, nous prouvent que la musique ancienne n'est en rien élitiste. Au cours de sa carrière, il a enregistré plus de 170 CD. Parmi les distinctions qu'il a reçues, il faut souligner : officier dans l'ordre des arts et lettres (1988), la Creu de Sant Jordi (1990), musicien de l'année au Monde de la Musique (1992) et soliste de l'année des Victoires de la Musique (1993), médaille d'or des Beaux-Arts (1998), Membre d'honneur de la Konzerthaus de Vienne (1999), docteur honoris causa de l'université catholique de Louvain (2002) et de l'université de Barcelone (2006), Victoire de la musique pour l'ensemble de sa carrière (2002) et en 2003, médaille d'or du Parlement de Catalunya, prix d'honneur de la Deutsche Schallplattenkritik. Il vient d'être nommé ambassadeur de l'Union européenne pour le dialogue interculturel (année 2008).



[Annexes]

> 2008, Année Européenne du Dialogue Interculturel

Par la décision en date du 18 décembre 2006, le Parlement européen et le Conseil ont proclamé 2008 « Année Européenne du Dialogue Interculturel ». Cette Année Européenne du Dialogue Interculturel succède à l'Année Européenne de l'Égalité des Chances pour tous. Elle permettra donc de poursuivre la dynamique de prévention des discriminations, lancée lors de cette dernière en favorisant la rencontre des cultures. Elle précédera l'Année Européenne de la Créativité et de l'Innovation par l'éducation et la culture.

Cette décision de consacrer 2008 au dialogue interculturel fait suite à l'adoption par l'UNESCO en octobre 2005 de la convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et à sa ratification en décembre 2006 par la Communauté européenne et une majorité d'États membres, dont la France, celle-ci ayant joué un rôle de premier plan dans ce processus.

En effet, sans reconnaissance préalable de la diversité des cultures et de leur égale valeur, il n'y a pas de dialogue interculturel possible.

L'initiative se concentrera en particulier sur le dialogue interculturel partout où il pourrait contribuer à la construction d'un mieux "vivre ensemble" pour toute personne vivant dans l'Union européenne.

www.dialogue2008.eu

> Année européenne du dialogue interculturel et Présidence française de l'Union européenne

Par ailleurs, la France exercera au second semestre 2008 la Présidence de l'Union européenne, en vertu du principe de rotation par lequel chaque pays membre, exerce alternativement tous les six mois la présidence de l'Union.

De ce fait, la France aura des responsabilités particulières au titre de la clôture de l'Année au niveau européen.

La Slovénie, qui exerce la présidence de l'Union européenne au premier semestre 2008, a organisé la manifestation d'ouverture de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel. La France est donc en charge de l'organisation de la manifestation de clôture.

Celle-ci devrait comporter deux aspects. D'une part, un colloque européen se tiendra les 17, 18 et 19 novembre au Centre Pompidou afin de faire la synthèse des réflexions et des initiatives qui auront été menées en 2008 dans les 27 États membres, de faire des propositions afin de promouvoir le dialogue interculturel en Europe au-delà de l'année 2008. Ce colloque permettra également de faire le lien avec l'Année européenne de la créativité et de l'innovation par l'éducation et la culture. D'autre part, un volet festif consistera en une manifestation grand public avec une large visibilité afin d'illustrer l'intérêt de la contribution des manifestations à caractère artistique au développement du dialogue interculturel.

www.culture.gouv.fr

> L'Année Européenne du Dialogue Interculturel en France

Les autorités françaises (Secrétariat Général aux Affaires Européennes) ont officiellement désigné le ministère de la Culture et de la Communication (la délégation au Développement et aux Affaires Internationales) comme organe coordinateur national, et la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) comme « organisme co-contractant ».

Un comité de pilotage composé des représentants des principaux ministères concernés, notamment le ministère des Affaires Étrangères et Européennes, le ministère de l'Éducation Nationale, le ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement, et de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, ainsi qu'un comité technique étendu à la société civile, ont été constitués.

Par ailleurs, chaque pays a élaboré une stratégie nationale du dialogue interculturel.

En France, celle-ci se définit autour de trois thématiques :

- les relations culturelles entre l'Europe et les pays tiers, en particulier les pays du pourtour de la Méditerranée
- les relations entre les cultures des différents pays d'Europe, y compris dans leur dimension linguistique
- la prise en compte, en France, de la diversité culturelle afin de favoriser l'intégration par le dialogue interculturel, sur la base de valeurs communes.

Une campagne nationale de labellisation sera lancée afin de mobiliser les porteurs de projet et de valoriser leurs actions et ceci sur l'ensemble du territoire tous secteurs confondus. Cette labellisation se déroulera au niveau régional par le biais des comités régionaux pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, présidés par les préfets de région et co-animé à cette occasion par les directions régionales des affaires culturelles et les directions régionales de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

Enfin la Cité nationale de l'histoire de l'immigration s'est associée entre autre avec l'Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette afin de proposer un projet pour l'année qui comportera de nombreux événements dont notamment :

Le colloque d'ouverture « Dialogue interculturel et diversité culturelle, un débat renouvelé ».

Organisé par la Cité à l'UNESCO les 13 et 14 mars 2008, il permettra de préciser le cadre thématique général destiné à servir de référence pour l'ensemble des manifestations qui seront organisées en 2008.

Le festival « Afriques » en juin et juillet 2008 à la Villette : trois spectacles emblématiques chorégraphiés par Moïse Touré / Jean-Claude Gallota, Kettly Noël / Dieudonné Niangouna et Hedy Maalem, une série de concerts avec des figures de la scène musicale africaine et un moment de réflexion sur la création artistique en Afrique et ses liens avec l'Europe.

L'exposition « Etranger – Fremder en France et en Allemagne du XIXème siècle à nos jours » à partir du 15 décembre 2008 à la Cité. Il s'agira de comparer l'image de l'étranger en France et en Allemagne. Ce sera l'occasion de mettre en place diverses actions pédagogiques avec le milieu scolaire mais également de mettre en valeur des actions associatives, grâce à un appel à concours.

La convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et le réseau international des musées des migrations

> Le réseau international des musées des migrations, une initiative de l'UNESCO et de l'Organisation Internationale pour les Migrations

« La migration a un passé, un présent et un futur. Les musées des migrations peuvent construire un pont entre les trois. »

L'émergence récente de musées des migrations, nommés différemment à travers le monde, est un phénomène intéressant qui pourrait contribuer à la création d'une identité nouvelle et multiple, à l'échelle à la fois individuelle et collective. À l'exemple des Etats-Unis avec Ellis Island, l'Australie, le Canada, et plus récemment un certain nombre de pays européens – France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suisse et Royaume-Uni – ont créé des lieux afin de faciliter la transmission entre les générations ainsi que les rencontres entre les migrants et les populations d'accueil, à travers le récit de leur histoire personnelle.

Tout en honorant le devoir de mémoire, ces initiatives semblent poursuivre trois objectifs :

- la reconnaissance des contributions des migrants à leur société d'accueil, de la diversité et de la richesse des cultures d'origine ainsi que du droit de double appartenance ;
- inclure et intégrer en renforçant le sens de l'appartenance, faire en sorte que les migrants se sentent partie intégrante de la nation ; trouver un fondement commun et contribuer à l'identité nationale ;
- faire prendre conscience des événements qui poussent des individus – en particulier les réfugiés – à quitter leurs pays, et ainsi susciter l'empathie parmi les populations d'accueil. Plus généralement : déconstruire les stéréotypes diffusés autour de l'immigration.

Dans le contexte international actuel, un besoin urgent se fait sentir de donner aux générations de migrants (aux jeunes générations comme aux plus anciennes) une voix, afin de favoriser le processus d'inclusion et d'intégration et le droit à la différence. Écouter les histoires individuelles peut aider à déconstruire les stéréotypes. La mémoire, l'histoire et la narration peuvent aussi permettre d'adopter un regard distancié afin de considérer la situation dans sa totalité.

Les musées des migrations sont confrontés à des défis communs, en ce qu'ils ont tous pour ambition de devenir, au-delà d'un simple lieu de conservation et d'exposition, un espace animé par des rencontres et des débats. Le défi n'est pas tant d'attirer les intellectuels, les universitaires, les historiens, les visiteurs traditionnels de musées, autrement dit les personnes déjà converties. Il s'agit bien davantage d'éveiller la curiosité du grand public et des migrants eux-mêmes.

L'UNESCO et l'OIM ont décidé d'oeuvrer ensemble à promouvoir l'échange d'informations et d'expériences sur l'histoire de l'immigration et les mémoires des migrants, notamment en soutenant l'installation et le développement des musées dans les pays d'accueil.

Ce type de musée pourrait en particulier contribuer à rassembler, protéger, valoriser et rendre accessibles certains éléments liés à l'histoire et à la culture de l'immigration, et au processus d'intégration des communautés de migrants.

www.migrationmuseums.org

> La convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO (2005)

La convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée le 20 octobre 2005 par la 33^e conférence générale, est entrée en vigueur le 18 mars 2007.

Elle a pour vocation de renforcer les cinq maillons inséparables d'une même chaîne, à savoir la création, la production, la distribution/diffusion, l'accès et la jouissance des expressions culturelles véhiculées par les activités, biens et services culturels, vecteurs contemporains de la culture.

En particulier, la convention entend notamment :

- réaffirmer le droit souverain des Etats d'élaborer des politiques culturelles ;
- reconnaître la nature spécifique des biens et services culturels en tant que porteurs d'identité, de valeurs et de sens ;
- renforcer la coopération et la solidarité internationales en vue de favoriser les expressions culturelles de tous les pays.

Cette convention constitue, après la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972) et celle sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003), la clé de voûte du dispositif normatif érigé par l'UNESCO pour préserver et promouvoir la diversité créatrice.

www.unesco.org/culture/fr/diversity/convention

> La Cité nationale de l'histoire de l'immigration

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration, installée au Palais de la porte Dorée (Paris XIIème arrondissement), comprend un Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration, un auditorium, des ateliers et une médiathèque qui ouvrira ses portes au public en 2009. La Cité développe une section pédagogique et scientifique, s'appuie sur un réseau de partenaires et présente une programmation artistique et culturelle.

Institution culturelle, scientifique, pédagogique et citoyenne, visitée depuis l'ouverture de son musée le 10 octobre dernier par plus de 50 000 personnes, la Cité est chargée de rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessibles les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France depuis le XIXème siècle.

L'exposition permanente « Repères », met en perspective notre histoire collective et individuelle tout au long de 200 ans d'histoire de l'immigration. Au travers de documents d'archives, d'images, d'œuvres d'art, d'objets de la vie quotidienne et de témoignages visuels et sonores, l'exposition valorise la part prise par les immigrés dans le développement économique, les évolutions sociales et la vie culturelle de la France.

Le secrétariat général aux Affaires Européennes a désigné le ministère de la Culture et de la Communication comme organe coordinateur national de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel et la Cité nationale de l'histoire de l'immigration comme « organisme co-contractant », en mettant l'accent sur :

- l'approche interministérielle de la Cité sur la connaissance et la reconnaissance de la diversité culturelle en France ;
- la volonté de la Cité de garder une place inédite à la société civile au travers de son réseau de partenaires, depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre du projet scientifique et culturel.

La Cité propose dans l'organisation de ce colloque de lancement de poser les bases d'un débat qui devra se poursuivre et s'enrichir tout au long de l'année, des contributions et initiatives développées en France et en Europe.

La programmation de la Cité en 2008 s'articule notamment autour de :

> La mise à disposition de ressources

- un état des lieux de la recherche scientifique sur les thématiques principales du colloque de lancement avec une bibliographie ;
- la diffusion des projets labellisés Année européenne 2008 en lien avec les missions de la Cité ;
- la mise en réseau des ressources constituées à l'initiative des partenaires ;
- l'aide à la mise en œuvre de l'enseignement de l'histoire de l'immigration ;
- l'accueil des enseignants et des élèves au sein de l'exposition permanente « Repères ».

> Manifestations artistiques et culturelles

- du 6 mai au 7 septembre 2008, «1931, les étrangers au temps de l'exposition coloniale» exposition temporaire produite par la Cité nationale de l'histoire de l'immigration ;
- en mai 2008, "Conversations" sur la diversité culturelle en France, au British Council de Paris ;
- le 14 juillet 2008, Concert de Jordi Savall ;
- Du 15 décembre 2008 au 15 avril 2009, l'exposition temporaire « Étranger-Fremder en France et en Allemagne du XIXème à nos jours », coproduite avec le Deutsches Historisches Museum de Berlin ;
- Du 15 décembre 2008 au 15 janvier 2009 : « Interconnexions », une semaine à la Cité autour de la Zon-Mai, installation multimédia de Gilles Delmas et Sidi Larbi Cherkaoui avec une carte blanche au chorégraphe Sidi Larbi Cherkaoui et l'animation d'ateliers jeunes publics ;
- Le 18 décembre 2008 : « Conversations » sur la diversité culturelle (projets conduits avec les British Council de plusieurs pays en Europe).

www.histoire-immigration.fr

*Synthèse du rapport réalisé par Benjamin Boulay,
Institut d'études politiques de Paris¹.*

> L'interculturel en France : orientation des débats scientifiques (2000-2007)

I. Les particularités du domaine de recherche

> L'émergence tardive du débat sur l'interculturel

La genèse des études sur l'interculturel remonte aux années 1970 : le terme fait alors son apparition en France dans le cadre scolaire. L'influence des ouvrages traduits de l'américain est déterminante. Son champ d'application s'est ensuite très rapidement étendu aux situations de dysfonctionnements et de crise liées notamment aux questions migratoires et urbaines. « Problème sur le terrain », le débat entre praticiens précède celui entre théoriciens. De 1985 à 1999, l'interculturel est l'objet d'une reformulation : les théoriciens s'emparent du sujet et produisent des travaux fondateurs, mais la disproportion entre le recours à l'interculturel dans les pratiques et le faible nombre d'études universitaires effectuées persiste. Les années 2000 initient un approfondissement des études dans trois domaines principaux : la communication interculturelle, la pédagogie interculturelle, le management interculturel.

L'intérêt des recherches sur ce thème est donc récent. La première explication réside dans le constat unanime de la mondialisation et de la diversification culturelle qui suscite deux discours paradoxaux : l'uniformisation culturelle versus la résurgence des identités. Par ailleurs, la décolonisation provoque une nouvelle réflexion sur l'état des sociétés occidentales, sur les situations persistantes et systémiques de discrimination et sur les aléas de l'intégration de groupements culturels dits « minoritaires ». Enfin la multiplication des appartenances groupales avec l'émergence de la notion de l'« homme pluriel » interroge la question des identités.

> Multiplicité des concepts et des approches théoriques

L'interculturel apparaît comme une « interdiscipline ». D'une part, la littérature se caractérise par une certaine hétérogénéité des approches. Les travaux émanent de spécialisations diverses (sociologie, histoire, littérature, cinéma, science de l'information et de la communication, etc.) et d'horizons géographiques différents (Etats-Unis, France, Allemagne, Espagne, etc.). Ces facteurs expliquent le flou dans la définition de l'objet. Rappelons que la « culture » est elle-même une notion difficile à appréhender, entraînant des problèmes méthodologiques dans les travaux de recherche.

L'interculturel renvoie à une terminologie mal stabilisée. Certains spécialistes choisissent de parler plutôt d'« interculturalités », le pluriel évoquant l'impossibilité d'aborder la thématique au singulier. Sans référence à un modèle uni-

fié, chaque chercheur tente à travers ses travaux de produire le sien. Les recherches s'accordent sur la multiplicité des cultures : bourgeoises, populaires, ouvrières, immigrées, dominantes ou dominées, centrales ou régionales. Les différences culturelles peuvent se manifester entre des individus, entre des professions, entre des régions, ou des continents. Certains auteurs choisissent d'inclure le genre dans l'espace des variables culturelles.

Par ailleurs, les travaux tentent d'éviter deux écueils : l'essentialisation des cultures qui correspond à une approche normative des cultures ramenées à des réalités ou des concepts opératoires ; le réductionnisme qui limite par exemple la culture à la communication.

> Le décalage entre chercheurs et praticiens

L'interculturel subit de plein fouet le décalage persistant entre des pratiques dites « interculturelles » diversifiées et la stabilisation récente d'un paradigme conceptuel et épistémologique largement méconnu des acteurs de terrain. D'où un paradoxe persistant entre la prise de conscience de problèmes identifiés comme graves et urgents, et la méconnaissance des acquis de la recherche qui permettraient d'intervenir de manière plus appropriée sur le terrain.

II. Penser l'interculturel en France

> Le contexte du débat français

Le débat sur l'interculturel est abordé en fonction des enjeux spécifiques d'une société. Il existe une singularité française sur ce thème. Les travaux montrent que les conditions culturelles de la démocratie en France font des réflexions sur l'interculturel un « débat à risque » et constituent un obstacle au déploiement de l'interculturel. La nation s'est construite à travers la réduction des différences culturelles et par l'adhésion des individus à une culture dominante. L'idée d'interculturel serait étrangère à la conception française de la citoyenneté. Des craintes subsistent quant à la diversification culturelle qui menacerait la cohésion nationale, des suspicions s'expriment face au multiculturalisme, source de communautarisme. La société française semble aujourd'hui confrontée à la concurrence entre différents modèles sociétaux : assimilationniste, intégrationniste, multiculturel. Mais les chercheurs tentent de concevoir une démarche interculturelle qui puisse s'inscrire dans la particularité du contexte français.

> Les principaux axes de recherche

Au début des années 70, l'école est bouleversée par les phénomènes migratoires, sans parvenir vraiment à introduire le débat entre praticiens. La pertinence de l'acte éducatif par rapport à un public perçu et désigné comme culturellement différent se pose. Comment adapter l'intervention pédagogique ? Quel est l'impact des données culturelles sur l'acte d'apprentissage et d'enseignement ? Comment concilier le respect des différences et les traditions éducatives ? L'éducation interculturelle se présente dans ces travaux comme une alternative.

Au regard des situations observées dans les banlieues ou les quartiers, la communauté scientifique se penche, de

¹ Rapport téléchargeable sur le site Internet de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, dans son intégralité : www.histoire-immigration.fr

² Lahire, Bernard, L'homme pluriel : les ressorts de l'action, Nathan, 1998.

³ Leite, Caroline, « Féminin masculin dans la reconstruction de l'espace domestique », dans De Villanova, Roselyne, Hily, Marie-Antoinette, Varro, Gabrielle dir. Construire l'interculturel ? De la notion aux pratiques. Paris : L'Harmattan. 2001, p. 343-363.

manière plus attentive depuis dix ans sur les questions urbaines et sociales. Les travaux portent en France sur l'exclusion sociale, la ségrégation spatiale, la place des religions, les communautarismes, et les représentations des populations d'origine étrangère, etc. Mais sur ce point, le débat scientifique sur l'interculturel peut devenir également le « cache-misère » des questions comme celles du racisme, des discriminations (marché du travail, logement, école, santé, prison, syndicats), des violences urbaines, de l'accès aux droits etc. La littérature sur ces thèmes est pléthorique. Mais les remèdes (discriminations positives, parrainages et autres dispositifs institutionnels) sont rarement formulés en termes interculturels.

III. Construire l'interculturel en France

Comment se développent concrètement des démarches interculturelles en France ? Certains travaux analysent les expériences entreprises, les méthodes utilisées et les chantiers en cours. De nouveau, la particularité du débat pratique en France se retrouve dans l'importance des dispositifs de l'action publique dans le développement du dialogue et des relations interculturelles.

> L'action collective

Les mobilisations collectives concourent à construire l'interculturel comme un enjeu dans l'espace public. Les recherches sur ce thème portent par exemple sur les engagements associatifs et militants des jeunes d'origine étrangère, l'émergence d'une « beurgéoisie » ou sur les démarches de démocratie locale et participative.

> Politique culturelle et politique de la ville

La politique de la culture en France visait à développer l'accès des publics les plus divers et les plus larges possibles à l'offre culturelle comme aux apprentissages culturels et artistiques. Mais face à la diversification culturelle de la société, l'intervention publique conduit à une reformulation de l'enjeu : la démarche interculturelle impose de parler de « démocratie culturelle » plutôt que de « démocratisation de la culture ». Cette démarche comporte à la fois une reconnaissance des cultures et des héritages culturels présents sur un territoire, la participation effective des populations à la vie culturelle, mais aussi l'appui aux émergences culturelles, produites par des processus de métissage des cultures dont les recherches tentent de comprendre les dynamiques. Les travaux sur la mémoire de l'immigration, thème de nombreux projets sur le terrain, prennent également de l'ampleur en interrogeant les composantes de l'histoire et du patrimoine national.

Mais c'est principalement dans le champ des études sur la politique de la ville, de la rénovation urbaine que la dimension interculturelle apparaît comme un objectif de cohésion sociale. La notion de « vivre ensemble », devenue plus récemment un critère de « mixité » sociale et culturelle préside généralement dans tous les dispositifs liés à cette politique publique. Des travaux très nombreux à la marge des procédures de suivi des projets (de type diagnostic, accompagnement, évaluation) fournissent des connaissances diverses, parfois dispersées, sur la cohabitation entre populations d'origines différentes et sur leur

inscription en tant qu'acteurs sur un territoire. On peut également souligner la grande difficulté à évaluer précisément les résultats des politiques menées par les services de l'Etat comme des collectivités locales, aussi bien qualitativement que quantitativement dans ce domaine.

L'évolution des travaux vers une prise en compte de l'interculturel ou de l'ethnicité est marquante dans le champ du travail social. Des exemples sont expérimentés et évalués sur les « grands frères », les « femmes relais », « adultes relais » ou de l'intermédiation culturelle au service de la justice des mineurs.

IV. Mondialisation, construction européenne et dynamiques interculturelles

> La mondialisation menace-t-elle l'interculturel ?

Une lecture pessimiste de la mondialisation comme standardisation et érosion des cultures particulières semble dominer dans la littérature scientifique. Dans de nombreux ouvrages de communication interculturelle, cette peur de l'hégémonie et du « colonialisme sans colons », cohabite avec celle des replis communautaires qui condamnerait l'ouverture interculturelle. Le discours sur l'interculturel pourrait occulter des guerres d'intérêts : les pouvoirs publics français veulent protéger son industrie culturelle contre l'hégémonie américaine par exemple.

Mais inversement certains travaux considèrent que l'interculturel pourrait être construit comme un pilier de la mondialisation. Il s'agit de trouver le type d'universalisme susceptible d'encourager des dynamiques interculturelles porteuses d'espoir. La distinction entre un « interculturel factuel » (existe de facto, potentiellement menaçant) et un « interculturel volontaire » (à construire) montre comment mondialisation et construction de dynamiques interculturelles doivent aller de paire.

> L'intégration européenne, catalyseur des dynamiques interculturelles

L'Europe s'élargit au risque d'un morcellement. L'intégration européenne peut se poursuivre si les Européens peuvent se connaître et se reconnaître à travers des rencontres et des échanges : de l'école à l'université comme ensuite aux plans politiques, économiques, associatifs, construire l'interculturel permet de conjuguer au mieux unité et diversité.

L'approfondissement ne peut pas être celui des seuls ajustements économiques. Il doit encore s'inventer dans la réappropriation partagée d'une histoire au-delà des morcellements hostiles.

Toutefois, si la dynamique interculturelle à l'échelle européenne semble encore hésitante, c'est que la nature multi/inter/trans-culturelle de la société européenne en émergence n'est pas clairement établie. Il existe là aussi des approches concurrentes. Des bases existent cependant pour un approfondissement des dynamiques interculturelles, comme la gouvernance transfrontalière ou les initiatives en matière de jeunesse.

⁴ Ferro, Marc (dir), Le livre noir du colonialisme : XVIe-XXIe siècle : de l'extermination à la repentance, Hachette, 2004.

⁵ Curie, Raymond, Interculturalité et citoyenneté à l'épreuve de la globalisation, L'Harmattan : 2006.

⁶ Demorgon, Jacques. L'interculturalité du monde. Anthropos, 2000.

⁷ Demorgon, Jacques, Lipianski, Edmond-Marc, Müller, Burkhard, Nicklas, Hans, Dynamiques interculturelles pour l'Europe., Economica, 2003. Wolton, Dominique. L'autre mondialisation, Flammarion, 2004.

⁸ Wolton, Dominique. Naissance de l'Europe démocratique : la dernière utopie, Flammarion, 1997.

⁹ Hammam, Philippe. «La gouvernance transfrontalière. Nouveau répertoire de l'action publique dans les espaces frontaliers» France-Allemagne, dans Questions de communication, n°4, 2003, p. 223-241.





> Informations pratiques

UNESCO

7, place de Fontenoy

75007 Paris

www.unesco.org

Le colloque de lancement de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel 2008 en France est organisé par la Cité nationale de l'histoire de l'immigration avec le soutien de la Commission européenne, du ministère de la Culture et de la Communication et de l'UNESCO.

Vous trouverez notamment la liste des participants, le rapport sur L'interculturel en France, orientation des débats scientifiques (2000-2007) sur le Site Internet de la Cité qui s'enrichira de vos contributions tout au long de l'année / www.histoire-immigration.fr

Vous pouvez également consulter pour toutes les informations sur l'Année Européenne du Dialogue Interculturel :

www.dialogue2008.eu

www.culture.gouv.fr

Contact presse :

Opinion Valley (AEDI 2008)

olivia.monod@opinionvalley.com

Cité nationale de l'histoire de l'immigration
ratiba.kheniche@histoire-immigration.fr

Ministère de la Culture et de la Communication
philippe-denis.fee@culture.gouv.fr

Pour toute autre information :

Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Direction réseau et partenariats

reseau@histoire-immigration.fr

+ 33 1 53 59 58 60